

Réf: Dossier 253320

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOCIETE ECHAFAUDAGE, PEINTURE ANTICORROSION ET CALORIFUGE » en abrégé « EPC »

Siège ABIDJAN ADJAME CITE FAIRMONT, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Août 2023, et enregistrés à COCODY le 15 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE ECHAFAUDAGE,  
PEINTURE ANTICORROSION ET CALORIFUGE » en abrégé «  
EPC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- la réalisation des travaux de montage et démontage d'échafaudage ;
- la réalisation des travaux de peinture anticorrosion ;
- la réalisation des travaux de calorifuge ;
- la réalisation des travaux sur corde ;
- la location du matériel échafaudage ;
- mise à disposition du personnel échafaudageur et peintre
- l'achat, l'importation et la distribution de matériaux de constructions et divers ;
- la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ADJAME CITE FAIRMONT, Lot 0, Ilot  
0

Dirigeant(s) M NGAMBOU-MAHOUNGOU ARMAND  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05733 du 29/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70241/GTCA/RC/2023 du 29/09/2023

